Informations de base

2003/2516(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la préparation du Conseil européen de printemps, 20-21 mars 2003 Voir aussi 2003/2530(RSP) **Subject** 8.40.14 Conseil européen	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2496	2003-03-19
Affaires économiques et financières ECOFIN	2485	2003-02-18
Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2492	2003-03-06
Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	2490	2003-03-03
Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	2505	2003-05-13

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/02/2003	Décision du Parlement	T5-0057/2003	Résumé
12/02/2003	Fin de la procédure au Parlement		
18/02/2003	Débat au Conseil		
03/03/2003	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
06/03/2003	Débat au Conseil		
19/03/2003	Débat au Conseil		
13/05/2003	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
19/02/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2003/2516(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Modifications et abrogations	Voir aussi 2003/2530(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Proposition de résolution		B5-0104/2003	12/02/2003	
Proposition de résolution		B5-0108/2003	12/02/2003	
Proposition de résolution		B5-0119/2003	12/02/2003	
Proposition de résolution		B5-0122/2003	12/02/2003	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0057/2003 JO C 043 19.02.2004, p. 0072-0270 E	12/02/2003	Résumé

Résolution sur la préparation du Conseil européen de printemps, 20-21 mars 2003

2003/2516(RSP) - 12/02/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement a adopté par 350 voix pour, 89 contre et 41 abstentions une résolution commune qui appelle le Conseil européen à répondre au défi auquel doit faire face l'économie européenne à l'heure actuelle en appliquant la stratégie de Lisbonne pour faire de l'économie de l'Europe "l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde fondée sur la connaissance vers 2010".

La résolution insiste sur le fait que le Conseil européen sera jugé en fonction de la manière dont il remplira ses objectifs et insiste également sur le fait que les dirigeants ne devraient pas se donner de nouveaux objectifs. En ce qui concerne la politique économique et en particulier le respect du Pacte de Stabilité et de Croissance, les parlementaires soutiennent l'idée d'ajuster le Pacte.

Ils appellent à une profonde réforme des systèmes de pension pour tenir compte du nombre croissant de personnes âgées et de la nécessité de fournir des options différentes. La résolution insiste également sur le fait que toute coordination des politiques fiscales devrait avoir pour objectif de réduire le poids des impôts sur le travail, d'encourager l'investissement privé et en particulier dans les PME. Naturellement, les parlementaires soulignent le rôle vital joué par les PME dans l'économie européenne et la nécessité de réduire le poids de la bureaucratie. En même temps, les services publics ne devraient pas être négligés.

La résolution met également l'accent sur l'importance de compléter le marché intérieur, en particulier dans le domaine des services financiers où le rôle du Parlement dans l'application de la législation devrait être garanti.

En ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité et "l'économie fondée sur la connaissance", les parlementaires soutiennent l'idée d'un objectif d'investissement de 3% en recherche et développement et soulignent la nécessité de parvenir à un accord sur le brevet européen. Une priorité plus grande devrait être accordée au développement du "plan d'action 2005 pour l'eEurope", par exemple, en encourageant la mise au point de normes communes pour les nouvelles technologies, en particulier dans le secteur des téléphones mobiles. Il faudrait faire plus pour les personnes gravement touchées par le chômage tels que les jeunes, les femmes et les immigrés, par exemple en réformant le système de taxes et de bénéfices de manière à rendre le travail plus attirant et améliorer l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle.

Les parlementaires souhaitent également que l'on fasse plus en ce qui concerne l'économie cachée, par exemple en réduisant la charge fiscale. En même temps, ils soutiennent les initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En matière d'éducation et de formation professionnelle, les parlementaires souhaitent faire plus pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et la reconnaissance des qualifications.

Le développement soutenable peut aussi jouer un rôle vital et les parlementaires souhaitent que des plans d'action nationaux en matière d'environnement encouragent, par exemple, les technologies propres. Aller de l'avant sur la base de la "coopération ouverte" est une autre façon d'encourager lacoopération dans des domaines où l'Union européenne n'a pas de compétence légale tels que les régimes de retraite et les systèmes de santé mais les parlementaires insistent sur l'importance de la gestion pour encourager le progrès dans ces domaines. Les États candidats devraient également être encouragés à se joindre à ce processus.